

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# LE NATURALISTE CANADIEN

VOL. XXVI

(VOL. VI DE LA DEUXIÈME SÉRIE

No 9

Ghicoutimi, Septembre 1899

Directeur-Propriétaire : l'abbé V.-A. Huard

## Au pôle Nord

Le 28 août dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite du Capt. J.-E. Bernier, l'auteur bien connu d'un projet de voyage au pôle Nord. Deux heures durant, l'aimable marin nous a entretenu de l'expédition qu'il prépare de longue main, nous décrivant le navire de construction plutôt étrange qui le conduira le plus loin possible dans l'océan polaire, nous expliquant les raisons qui ont déterminé le choix de la route qu'il entend suivre, nous racontant d'avance les travaux et les observations des membres de l'expédition, nous donnant même des détails sur plusieurs points de son plan de voyage qu'il garde relativement secrets. Et il fait bien de ne pas livrer au public tous les détails de son organisation ! Car il y a, dans l'univers, des pays où il faut piétiner sur place moins longtemps qu'au Canada, avant de pouvoir réaliser des projets scientifiques. Nos voisins des Etats-Unis, par exemple, ne se gênaient guère de mettre à exécution sans aucun retard les plans du Capt. Bernier, s'ils en connaissaient seulement toutes les lignes essentielles.

En février, nous désignons M. Bernier comme "l'homme de l'œuvre." La connaissance personnelle que nous avons eu le plaisir de faire du hardi navigateur a pleinement justifié à nos yeux la justesse de cette appellation. Ce désir d'explorer le sommet septentrional du globe est en effet, chez lui, comme une sorte de vocation. A part son extraordinaire vigueur physique, à part l'expérience et la science qu'il a acquises par un tiers de siècle de navigation sur tous les océans, le capitaine a mûri son projet de voyage au pôle Nord depuis plus de vingt années. Aussi il paraît connaître toutes les conditions climatiques et autres des régions boréales comme s'il y avait passé sa vie. Il est au fait de toutes les explorations antérieures de ces lieux, et des résultats qu'elles ont valu à la science, et des erreurs ou des fautes commises par ses devanciers. C'est merveille surtout de voir avec quel sens pratique et quelle prudence impeccable il a pensé à tous les détails du futur voyage d'exploration, "ne laissant rien à la fortune de ce qu'il peut lui ôter par conseil et par prévoyance" (comme parlait Bossuet, qui, par exemple, ne disait pas cela du Capt. Bernier). Bien qu'enthousiaste de son idée, il en calcule froidement toutes les chances et tous les risques, il prévoit tout ce qu'il est humainement possible de prévoir, et il prend ses mesures en conséquence. En de telles conditions et avec un homme de cette trempe, le projet nous paraît d'exécution relativement facile ; et nous croyons que le succès de l'entreprise est plus que probable.

Malheureusement, voilà l'entreprise retardée d'une année, le gouvernement d'Ottawa n'ayant pas accordé, au cours de la récente session, la subvention sur laquelle comptait l'opinion publique, comme aide au Capt. Bernier—qui, jusqu'aujourd'hui, a dépensé \$5000 de sa fortune personnelle en faveur de la réalisation de son projet. Cette abstention du gouvernement nous avait fait penser d'abord que l'Etat se désintéresse tout à fait de cette question d'une expédition

canadienne ; mais nous avons appris avec joie que ce n'est que partie remise jusqu'à la prochaine session, où l'on votera certainement, paraît-il, le secours demandé. Tant mieux ! Et il ne faudra pas retarder davantage, si l'on ne veut pas que le brave marin canadien, vieillissant comme nous d'un an par année, et désespérant de rien obtenir de sa patrie, aille offrir aux Américains une aubaine dont ils sauraient tout de suite profiter. Mais, on peut le croire, ce serait la mort dans l'âme que notre compatriote se verrait obligé de planter au pôle le drapeau étoilé au lieu de nos couleurs nationales.

Croirait-on que, déjà, quatre-vingt-dix personnes ont demandé à faire partie de ce voyage d'exploration qui durera quatre années, et dont le personnel ne comprendra que huit hommes en tout ! Un professeur des Etats-Unis, dont plusieurs spécialités scientifiques indiquent la compétence, paraît avoir été accepté des premiers. Des demandes ont même été reçues de la part de deux prêtres canadiens français ! Le Capt. Bernier ignore encore si les circonstances lui permettront de s'assurer ainsi la présence d'un ecclésiastique dans le personnel de son expédition. Il dit toutefois volontiers combien il aurait de bonheur à voir un prêtre au nombre de ses compagnons, non seulement afin de n'être pas privé durant un si long espace de temps des secours religieux, mais aussi parce qu'il aurait tant de joie s'il voyait un prêtre canadien-français planter la Croix sur l'extrémité de l'axe de la terre, en même temps qu'il y fixerait lui-même le drapeau du Canada . . . Voilà une belle idée et qui honore le marin patriote et chrétien qui s'en inspire. Si un aussi beau rêve se réalise par la grâce de Dieu, il y aura, en ce temps-là, un sublime sujet de poème lyrique, qui fournira à quelque jeune barde de la vallée du Saint-Laurent l'occasion de faire résonner son luth longtemps silencieux.

---

## Quelques aperçus sur la géologie du Saguenay

(Continué de la page 122)

Eh bien, dites-nous qui aurait mis à découvert ces riches dépôts houillers, ces intéressantes mines de charbon, que personne n'aurait soupçonnés sous ce fond de mer après le soulèvement que nous venons d'entrevoir, et que nous ignorerions peut-être encore, si les rivières, formées des torrents surgissant de ces fameuses montagnes, n'eussent pas, en creusant leurs lits profonds dans cette grande plaine toute trempée et dénudée pour *rattrapper* la mer qui fuyait, frôlé d'aussi près par hasard ou par accident quelques-uns de ces dépôts houillers et dévoilé ainsi leur secrète existence ? Ce ne sont pas les géologues !

Vous dites que ce ne sont pas les géologues ? Parce que c'est d'après eux-mêmes que vous parlez ainsi, n'est-ce pas ? Mais il n'y a rien de surprenant à cela. Ces messieurs ne sont pas géologues dans le but simplement de faire des découvertes, de chercher ici et là si telle couche géologique ne contiendrait pas par hasard de ceci, de cela ; ils savent d'avance à quoi s'en tenir. Leur spécialité ne s'étend pas à des limites incertaines ; elle consiste bien à constater si telle matière, par exemple, trouvée dans telle formation, soit : l'or, l'argent, le cuivre, le fer, ou le granit, le marbre, le quartz, le schiste... la houille ! est bien la chose vraie, le minéral indiqué, la roche nommée par le *prospector* en voie de découverte, qui, lui, est justement l'homme à voir à ces sortes de choses. "Non pas nous !" se disent ces hommes de la science. "Nous, Dieu merci, nous n'avons pas à nous occuper de ces détails. Ce sont les secrets de la science que nous cherchons à deviner, à découvrir, mais non pas ces mines d'or, d'argent, de houille, de pétrole, ni ces carrières de marbre, de granit, de calcaire, etc., qui intéressent, il est vrai, le commun des mortels. Mais, voyez-vous, notre

“science ne regarde pas à la valeur, ni à l'importance des métaux, des minéraux ou d'autres matières : elle les constate *de visu*, bien entendu, elle en prend note : voilà tout. Que ce soit un grain de sable ou un grain d'or, elle ne tâtonne pas pour le dire et le prouver, s'il vous plaît. *La géologie, voyez-vous, est la doctrine ou la science, si vous voulez, de la formation et de la structure de la terre en dessous de la surface.* La terre peut exister sans l'or et la houille ; tout comme l'huître peut vivre sans la perle ; de même la science géologique existera elle aussi toujours quand même. “Voilà !”

\* \* \*

Si la houille est si bien constatée dans les Territoires du Nord-Ouest, comme nous venons de le voir, pourquoi son existence dans le grand bassin silurien du lac St-Jean serait-elle idéale et controuvée, quand la formation géologique de ces deux régions, pour ainsi dire identique et du même âge, quoique sous une échelle différente, tend à prouver tout le contraire, c'est-à-dire, que la houille doit tout naturellement y exister et qu'elle y existe évidemment ?

Ce rapprochement que nous venons de faire ne doit pas être préjudiciable, comme vous voyez, à la théorie que nous défendons. Au contraire, si nous n'avons rien exagéré—ce dont nous sommes convaincu—ce rapprochement nous mettra sur la voie des découvertes que le hasard seul a pu retarder : car si la vallée du lac St Jean se fût égouttée par la fameuse crevasse qu'un cataclysme ouvrit un jour sous son lit, et que celle-ci eût tenu ouvertes ses deux superbes lèvres, qui ont fait défaut par endroits, nous aurions vu reparaître depuis longtemps, au grand jour, sur leurs rebords imposants, de pareils dépôts de houille comme on en voit briller sur les berges élevées de la Saskatchewan et de ses tributaires.

## LE SYSTÈME LAURENTIEN DU SAGUENAY

La formation cristalline du système laurentien repré-

sente la matière première qui contribua à solidifier la croûte de la terre. Mais c'est surtout ici dans le *Royaume de Saguenay* et dans une bonne partie du Canada qu'elle se déploie avec plus d'ampleur et de caractère, exhibant scrupuleusement en même temps le relief vrai de son orographie primitive. Elle domine au nord du Saint-Laurent depuis le Labrador jusqu'à la limite ouest de Keewatin ; elle disparaît ensuite sous d'autres formations plus récentes en courant à l'ouest, mais se continue vers le nord-ouest depuis le lac des Bois jusqu'à l'océan Glacial, à mi-chemin de la baie d'Hudson et du grand fleuve Mackenzie.

Cette formation, surtout dans le Saguenay, se compose généralement de roches feldspath, sous forme de gneiss rouge et gris, marié de granit syénite, trap et porphyre assumant une position mitoyenne avec le mica-schiste, le quartz, le calcaire et le fer magnétique.

Avant la superposition de nouvelles couches géologiques, la croûte laurentienne s'étendait jusqu'à la mer occidentale ou océan Pacifique ; mais les eaux ayant envahi le vaste espace qui devait plus tard former les grandes plaines américaines et les montagnes Rocheuses, elles y séjournèrent assez longtemps pour y accumuler des argiles et des calcaires à une telle profondeur, que tout le système laurentien de cette partie de l'Amérique du Nord s'effaça sans retour, enfouissant en même temps sous ces nouvelles formations toutes les agglomérations des plantes que les diluviums primitifs supportaient et nourrissaient avec tant d'énergie et d'excès durant la première période végétative.

Les Laurentides ne sont pas, à proprement dire, une chaîne de montagnes ; elles constituent tout au plus des chaînons irréguliers et forment ici et là un assemblage de mamelons qui se ressemblent tous, ayant l'apparence—vues à vol d'oiseau—d'un vaste macadam de cailloux roulés comme ces *places de ville* d'autrefois, ou mieux encore, comme les vagues pétrifiées de la mer après la tempête. Ce que nous avons contemplé,

un jour, du haut de la montagne Blanche, à la source de la rivière Portneuf, comté de Saguenay, en était bien l'image frappante.

C'était durant l'hiver 1872-73 ; la neige, qui mesurait bien dix pieds de profondeur, était couverte d'un brillant verglas qui menaçait fort notre vue et encore plus nos raquettes. En attendant une nouvelle bordée pour adoucir les chemins, nous fîmes l'ascension d'une des plus hautes montagnes de la région, de forme conique et de plus de quinze cents pieds d'altitude, en pratiquant des échelons dans la neige croûtée de la terrasse inférieure au sommet. Blanche elle était, cette montagne, tout comme le pays environnant pour quarante à cinquante milles au sud ouest (les feux ayant détruit la forêt dans cette direction). Les monts Ste-Marguerite, que l'on voit à cinquante milles au nord-est de Chambord, se voyaient pareillement à la même distance au sud-ouest de la montagne Blanche, et formaient une ligne bleue, un rivage lointain se dessinant à l'horizon, et limitant dans cette direction l'éblouissant panorama que nous ne pouvions contempler.

P.-H. DUMAIS.

(A suivre.)

---

## Excursion en Egypte

---

(Continué de la page 126)

N'ayant que peu de jours devant nous pour visiter le Caire et ses environs, nous nous rendîmes après dîner à la vaste nécropole qui s'étend à l'est du Caire, désignée improprement sous le nom de tombeau des Khalifes, et où s'élèvent les mosquées sépulcrales des anciens sultans mamelouks. Ces monuments ne recevant plus, depuis le commencement de ce siècle, les sommes affectées jadis à leur entretien, sont complètement abandonnés ; les murs sont



lézardés, les minarets, dont le sommet est tronqué, tombent en ruine, et, dans certains endroits, les coupoles effondrées ont fourni aux Arabes d'abondants matériaux pour se construire des logements où des familles vivent à l'ombre des édifices croülants, derniers chefs-d'œuvre de la plus pure architecture sarrazine. Une seule mosquée, celle de Qu. I.-Bey, la perle de tous les monuments du Caire par ses admirables détails, vient d'être restaurée

L'ensemble de tous ces édifices tristes et délaissés au milieu d'une vallée déserte, ces minarets qui se dressent comme des sentinelles géantes et semblent braver la faux du temps qui les a mutilés, pour veiller jusqu'à la dernière heure sur la cité des morts qu'ils ont mission de garder, au loin l'horizon immense brusquement fermé au sud-est par les flancs décharnés du Gebel-Mogattam, tout cela, vu en sortant du Caire par le Bab-el-nasr, produit un effet saisissant impossible à décrire, surtout par le magnifique clair de lune qui éclaire notre retour.

Le lendemain, 18 mars, en parcourant une portion de la ville que nous n'avions pas visitée la veille, nous passons devant le collège des RR. PP. Jésuites et nous entrons leur faire une visite ; ils furent bien aimables pour nous et nous firent parcourir leur établissement dans tous ses détails.

Il est situé près du Mouski et a été fondé en 1879, dans le but de former pour la nation copte un clergé destiné à maintenir dans la foi les Coptes catholiques, à convertir les Coptes schismatiques et à lutter contre les progrès du protestantisme dans la Haute-Egypte. Ce séminaire a été confié par le souverain pontife Léon XIII à la Compagnie de Jésus. Comme les ressources manquaient pour nourrir et entretenir les enfants coptes qu'on y a recueillis, et qui avaient été recrutés parmi les pauvres familles catholiques de la Haute Egypte, les Pères de la Compagnie de Jésus ont groupé au tour de ces enfants catholiques d'autres enfants de tous rites et de toutes religions. Ces derniers pay-

ant l'enseignement qu'on leur donne, fournissent les moyens d'élever les séminaristes coptes. C'est ainsi qu'a été établi le collège de la Sainte-Famille, qui compte actuellement (1887) cent cinquante élèves externes ou demi-pensionnaires. Aucun culte, aucun rite n'est exclu; les enfants musulmans, israélites, schismatiques ou hérétiques sont admis aux mêmes conditions que les catholiques. Il n'y a d'élèves gratuits que les vingt-deux élèves coptes du séminaire. Notre visite faite, les bons Pères nous donnèrent pour nous guider un de leurs grands élèves, un jeune Russe, parlant très bien le français, qui nous conduisit aux bazars et dans quelques-unes des parties les plus intéressantes de la ville.

Le 18 mars étant un vendredi, jour où les derviches Tourneurs ont leurs zikis publics (réunions), nous profitons de ce que nous traversons le quartier de Helmeteh, où ces derviches ont leur couvent, pour assister à leurs exercices. La cérémonie a lieu dans une salle carrée, au centre de laquelle est un parquet circulaire; nous prenons place, avec un certain nombre de curieux, le long de la balustrade circulaire qui sépare le sanctuaire du reste de la salle où les profanes sont admis.

Les derviches entrent lentement les uns après les autres, et prennent place dans l'enceinte le visage tourné vers la giblah, devant laquelle se tient le cheik assis sur un tapis. Ils sont coiffés d'un bonnet en feutre gris ayant la forme d'un cône tronqué; ils portent une veste étroite et très courte sous laquelle est une longue robe blanche serrée à la taille et terminée par un bourrelet de sable; leurs épaules sont couvertes d'un manteau léger de couleur foncée. Le cheik commence, presque à voix basse, une invocation à laquelle un iman répond par une prière. Puis on entend un solo de flûte d'une grande douceur. Ensuite on annonce à grand bruit que la danse va commencer.

Les derviches, restés jusqu'à ce moment accroupis, se

lèvent et défilent lentement autour de l'enceinte, les bras croisés ; chaque fois qu'il passe devant la gïblah, le premier fait un salut à celui qui le suit. La musique continue, mais sur un rythme plus accentué, et la voix se mêle aux instruments. À un moment donné, les derviches jettent leur manteau, se saluent et se mettent à tourner doucement, silencieusement, sur eux-mêmes, les uns les bras croisés, les autres les bras tendus, la paume de la main droite dirigée vers le ciel, l'autre vers la terre ; ils ont les yeux fermés, la tête penchée sur l'épaule. Le mouvement de la musique est de plus en plus pressé, la valse devient plus rapide ; le poids des bourrelets de sable leur fait décrire des ellipses qui se croisent sans jamais se toucher.

La valse dure ainsi une heure, à peine interrompue trois ou quatre fois. A la fin, les derviches reçoivent leurs manteaux et s'accroupissent en formant un demi-cercle. L'imam prononce une prière, un de ses acolytes continue par une sorte de litanie terminée par : Gloire à Dieu ! A ces mots, les derviches se prosternent la face contre terre ; en se relevant, ils poussent un *Hou* prolongé et se retirent (*Hou* veut dire *lui* Dieu.)

E. GASNAULT.

(*A suivre.*)

---

## L'ABBE PROVANCHER

---

(Continué de la page 85)

Le *Traité élémentaire de Botanique* et la *Flore canadienne* ne sont pas les seuls ouvrages intéressant la botanique qu'ait publiés l'abbé Provancher. Ceux-là tiennent plutôt de la science technique. Mais notre auteur se livrait avec trop d'ardeur à la botanique appliquée, je veux dire particulièrement à la pratique de l'horticulture, pour ne pas désirer faire part à ses compatriotes de l'expérience qu'il avait acquise en ce genre d'occupations, et contribuer ainsi à vulgariser,

pour ainsi dire, les notions d'un art non moins agréable que profitable. Le *Verger canadien*, tel fut l'ouvrage qui réalisa des aspirations aussi légitimes. Et ce qui prouva que l'idée était excellente, ce fut le succès considérable de cette publication. Peu de livres canadiens reçurent, autant que le *Verger*, la faveur de notre public ; et, à coup sûr, de tous les ouvrages de Provancher, celui-ci obtint et retient encore aujourd'hui une vogue réelle. Voilà ce que c'est que de publier des livres dont on a besoin et dont il est exact de dire qu'ils "comblent une lacune". Mais, aussi, qu'heureux est l'auteur qui peut le premier prendre possession d'un domaine fécond et encore inexploité !

En suivant l'ordre chronologique, il aurait fallu parler du *Verger canadien* avant que de traiter de la *Fore canadienne*, puisqu'il fut publié six mois avant celle-ci et alors que l'auteur était encore curé de Saint Joachim. Une lettre, adressée à l'auteur par Sir J.-M. LeMoine, l'érudit châtelain de Spencer Grange, lettre que je vais reproduire ici presque en entier à cause des choses intéressantes qui s'y trouvent, va nous faire connaître de façon assez précise la date de la publication du *Verger canadien*.

Québec, 28 août 1862.

Monsieur,

Je viens d'acquérir la seconde copie qui a été distribuée de votre intéressant volume *Le Verger canadien*, l'honneur de posséder la première copie étant dévolue à un Prussien, m'a dit M. Darveau.

Je pense que votre livre va bientôt se vendre en grand nombre : car il y avait peu d'œuvres littéraires plus désirables pour les besoins de nos campagnes que le volume que vous venez de publier. Résidant moi-même à la campagne, j'y possède un assez grand jardin, que l'expropriétaire, M. Atkinson, avait planté comme verger avec les pommiers les plus en renom ; le charançon les a maintenant presque entièrement détruits. Les cerises ne viendraient pas à maturité

chez moi ; mais je pense que le sol serait fort propice pour la culture des prunes. Ce que vous dites des fraises m'a fort intéressé ; car j'ai une couple d'arpents de fraises (*Albany's seedling*, *Hovey's* et *Wilson's seedling*). Elles sont fort productives, ce qui me porte à croire que votre tefrain leur convient moins que le mien : car vous signalez ces espèces comme peu productives.

Je crois que je peux d'avance prédire un succès complet pour le *Verger canadien*.

J'eusse désiré que vous eussiez traité de la culture de la vigne sauvage : car, en sus des grandes serres que je possède, je me propose de tenter l'année prochaine ce genre de culture, sur lequel j'ai déjà attiré l'attention des amateurs par quelques lignes dans la presse... (*A la hâte.*)

J.-M. LeMoine.

L'ouvrage fut donc livré au public vers la fin d'août 1862, un mois avant le départ de l'abbé Provancher pour la cure de Portneuf. On peut même lire, sur la couverture de la petite brochure, que la *Flore canadienne* est "sous presse et paraîtra prochainement."

*Le Verger canadien* "ou Culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois, par l'abbé L. Provancher, curé de St-Joachim, Montmorency (Québec, Joseph Darveau, imprimeur-éditeur, 8, rue Lamontagne, Basse-Ville. 1862)" est un modeste in-douze de 154 pages. Il débute par une préface de bonne étendue dans laquelle, suivant la touchante coutume des auteurs, l'abbé Provancher s'attache à démontrer l'utilité de son livre pour la population bas canadienne. Donnons-en la première phrase qui, dans sa respectable longueur, est très suggestive, comme on dit à présent, en d'autres termes : contient en résumé beaucoup d'idées et de faits.

"Appliqué par goût depuis plusieurs années à la culture des fruits,—commence notre auteur,—et convaincu de l'im-

portance de cette culture tant par rapport aux aliments aussi sains que savoureux qu'elle présente que par les énormes profits qu'on peut y réaliser, sans compter les jouissances si variées, si agréables et si pures qu'elle offre naturellement, j'ai cru pouvoir rendre un utile service au public canadien en lui faisant part de mon expérience à cet égard, comptant qu'il ne manquerait pas de tenter de suite de tirer parti d'une source de revenus si considérable chez bien d'autres peuples, notamment chez nos voisins de l'Union américaine, et que la richesse de notre sol et la vigueur de végétation qui caractérise notre climat peuvent aussi rendre en ce pays si profitable." Comme on voit, il y a là tout un plaidoyer en faveur de l'horticulture.

L'auteur expose ensuite qu'il y a sans doute beaucoup de livres, publiés en France, traitant des mêmes sujets ; mais, dit-il avec beaucoup de raison, il y a trop de différences de climat et de sol entre la France et le Canada, pour que ces ouvrages européens puissent être vraiment utiles à nos horticulteurs. Il s'inspirera donc des auteurs de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, mais en ayant soin d'ajouter, de retrancher et de modifier ce qu'il faudra.

Suit un alinéa qui est bien dans la manière originale de l'abbé Provancher. "Quand on voit, dit-il, nos cultivateurs dans les rues de nos villes savourer si avidement les fruits de nos marchés qu'ils payent à beaux deniers comptants, on ne peut s'empêcher de se dire tout étonnés : mais pourquoi eux, qui ont du terrain à leur demande, n'en cultivent-ils pas, des fruits, de manière à pouvoir en vendre au lieu d'en acheter ? . . . Et que répondent-ils lorsqu'on leur adresse cette question ? Ah ! chez nous, les fruits ne viennent pas, le terrain ne leur est pas favorable ; moi, dit celui-ci, je n'ai pas le temps de m'occuper de ces choses-là, il faut avant tout cultiver ma terre ; moi, dit cet autre, j'en ai planté vingt fois, des arbres, et ils n'ont jamais rien donné de bon, etc. Eh ! bien, je viens, dans les pages qui suivent, répondre

à toutes ces objections." Que de naturel dans ce passage ! Ceux qui ont connu l'abbé Provancher ne croient-ils pas, en lisant ces lignes, l'entendre lui-même débiter ce dialogue ?

V.-A. H.

(*A suivre.*)

## Destruction des œufs d'oiseaux de mer

Dans *Labrador et Anticosti* nous avons appelé l'attention des autorités civiles sur l'effroyable destruction que l'on fait des œufs d'oiseaux, dans le golfe Saint-Laurent, et sur le tort que l'on cause par là à la population du Labrador. Nous avons été heureux de voir, par le *Hansard* du 3 juillet dernier, que la question est venue devant la chambre des Communes d'Ottawa. On n'a parlé, il est vrai, que de l'île aux Oiseaux ; mais nous espérons que le gouvernement, s'il s'occupe de la chose, étendra sa sollicitude sur toutes les îles du golfe.

C'est l'honorable M. Foster qui a attiré l'attention du gouvernement sur ce sujet, à propos du vote d'un crédit pour le "service océanique et fluvial." Voici ses paroles :

"Je profite de l'occasion pour appeler l'attention du ministre de la Marine et des Pêcheries (sir Louis Davies) sur une question importante, bien que ce ne soit pas strictement au point de vue commercial. Je viens de lire dans une revue, le "Century", livraison du mois de juillet, un article fort bien écrit, où l'auteur donne l'histoire naturelle des oiseaux sur le rocher des Oiseaux, à l'entrée du golfe Saint-Laurent. L'auteur parle au nom de la science surtout et il affirme que les espèces sont menacées dans leur existence par l'enlèvement inconsidéré des œufs et par la destruction des oiseaux, et que, depuis cinquante ou soixante ans, le nombre de ces oiseaux a beaucoup diminué. Comme le ministre le sait, sans doute, l'histoire naturelle des oiseaux sur cette île est tout à fait unique dans son genre, et cette île semble être une station de reproduction pour les oiseaux de mer, tout comme les "rookeries" de l'océan Pacifique nord

le sont pour les phoques à fourrure. L'auteur suggère l'établissement d'une saison réservée, de façon à donner aux oiseaux toute la sécurité possible pour la ponte et la couvaison, entre certaines périodes. Il y a bien, sur cette île, en un certain sens, une source d'approvisionnement, mais il importe encore davantage de veiller à la conservation des oiseaux de cette grande étendue du golfe Saint-Laurent. Si le ministre voulait bien étudier la chose, il pourrait peut-être trouver bon de faire une réglementation quelconque, afin d'empêcher le pillage inconsidéré des œufs et la destruction des oiseaux."

Toute la réponse du ministre de la Marine a été un remerciement adressé à M. Foster pour lui "avoir signalé ces faits." Nous espérons toutefois que l'honorable Ministre s'occupera expressément de la question. Le moyen proposé par un écrivain du *Century*, qu'il y ait de temps à autre toute une saison réservée durant laquelle on laisserait en paix les oiseaux de mer, nous paraît excellent et d'application facile. Mais c'est au gouvernement qu'il appartient de régler l'affaire en ce sens par une mesure légale ; et cette prohibition, pour avoir toute son utilité, devrait s'étendre à toutes les îles du golfe Saint-Laurent.

---

### Une distinction

---

Nous avons appris avec plaisir, par la livraison de juillet du *Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique* (Le Mans, France), que notre collaborateur, M. l'abbé P. Lemay, missionnaire à Rivière-Pentecôte, P. Q., a été nommé "membre auxiliaire" de l'Académie de Géographie botanique. Nos félicitations au nouveau titulaire.

---

### Frêne-Lilas

---

Le *Naturaliste* (Paris) nous apprend que, quatre fois sur cinq, le greffage du lilas commun sur le frêne réussit parfaitement. Il n'y aurait rien d'étonnant en l'affaire, puis-



que les deux plantes appartiennent à la même famille des Oléacées ou Oléinées. Il faudrait voir, maintenant, si nos lilas et nos frênes d'Amérique se prêteraient à de telles fantaisies. Si quelqu'un de nos lecteurs tente l'expérience, le printemps prochain, il voudra bien, sans doute, nous donner des nouvelles de ses essais.

Nous remercions de tout cœur la *Review* (St. Louis, Mo.) de l'appréciation très bienveillante qu'elle a faite dernièrement de notre journal. Une expression d'estime signée par "Arthur Preuss" est, à nos yeux, d'un grand prix.

### Aux bibliophiles

Pour continuer et compléter notre étude du *Verger canadien*, nous désirons vivement "voir" les 2e, 3e, et 4e éditions de cet ouvrage. Nous prions ceux de nos lecteurs qui posséderaient un exemplaire de quelqu'une de ces éditions de vouloir bien nous le communiquer pour quelques jours. Ils peuvent être assurés que le ou les volumes prêtés leur seront rendus—quelque paradoxal que cela puisse leur paraître.

"LABRADOR ET ANTICOSTI", par l'abbé Huard

Beau volume illustré, de 520 p. in-8o. En vente au bureau du *Naturaliste canadien*. \$1.50 ; franco, \$1.60 ; E.-U. et U.P. \$1.70.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

**PHOENIX ASSURANCE**

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000 **COMPANY OF LONDON**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal**  
OS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

**LA ROYALE** Compagnie  
d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

La plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

**WM. TATLEY, Agent général, Montréal**

**JOS.-ED SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . **CHICOUTIMI**